

La création d'une réserve naturelle volontaire

L'exemple du Mesnil-le-roi : la restauration d'une zone humide en voie de disparition.



Le bilan de départ

1995 : Constat d'incivilités graves sur la Prairie Communale :



brûlage de voitures, appropriation par des désœuvrés ,
course de motos dans la noue, graves négligences des
visiteurs et comportements prédateurs depuis 30 ans.

= période de « la Noue Déchetterie ».

Quelles actions mettre en œuvre pour requalifier cet espace ?

Les enjeux

1997 : rencontre avec l'Agence de l'Eau AESN et les Naturalistes des Yvelines (Versailles) :

Prise de conscience de la qualité patrimoniale du site avec nombre d'espèces remarquables, dont certaines menacées (Europe, France ou Ile de France), **sur une zone humide d'une rare qualité, une des dernières prairies alluviales en Ile de France.**

Les experts proposent à la ville du Mesnil-le-Roi **le classement en Réserve Naturelle Volontaire (RNV).**

Objectif de la RNV : protéger la biodiversité et les espèces remarquables.

Les étapes de création de la Réserve Naturelle Volontaire

1. **Analyse des inventaires** récurrents réalisés par le Muséum d'Histoire Naturelle en 1999-2000 et 2004.
2. Puis présentation du **projet de « Protection des Espèces Remarquables et restauration de Zone Humide menacée »** à la Commission de Sites des Yvelines (2001).
3. Validation de la création de la RNV par **Arrêté Préfectoral du 31 octobre 2001**.
4. **Elaboration du Plan de Gestion** de la RNV en 2004.

Le plan de gestion : une démarche concrète et participative

2005-2007 : Elaboration Pratique des Choix avec une très large concertation rassemblant toutes les parties prenantes

(Associations de Défense, habitants, pêcheurs, jardiniers et maraîchers).

Décision de **continuer à rendre l'espace accessible au public** (piétons, vélos, randonneurs).

Trois Choix de Gestion pour préserver la zone :

- ✓ protéger la noue porteuse de « Joyaux de Biodiversité »,
- ✓ créer un pâturage extensif (poneys, puis moutons) sur 2/3 de la surface
- ✓ procéder à une fauche tardive sur 1/3 de la surface.

Les résultats obtenus : la restauration de la zone humide



La NOUE est la zone emblématique, normalement en charge toute l'année sauf les années de sécheresse.

Elle favorise un gisement écologique faune-flore exceptionnel (roselière, scirpe maritime, butôme en ombelle, et amphibiens, dont triton crêté remarquable).



C'est le cœur de la zone humide porteur de joyaux en biodiversité.

Les résultats obtenus : le pâturage extensif

Le pâturage extensif



La présence des poneys permet de limiter l'invasion des boisements, des joncs ou plantes envahissantes, de restaurer les milieux abandonnés et d'aider le maintien d'une végétation herbacée diversifiée.

Cette démarche permet aussi de diminuer **la durée et les coûts d'entretien mécanique**

Les résultats obtenus par le fauchage tardif



La fauche tardive évite les fauches trop fréquentes qui coûtent cher et tuent la vie animale et végétale.

La fauche tardive permet d'aller au bout du cycle de développement (5 Stades principaux, dont : semaison, montaison, floraison et épiaison,).



Pendant tout ce cycle naturel, la vie se développe sous toutes ses formes. Les espèces prolifèrent, notamment les insectes, qui alimentent entre autres les oiseaux. La boucle du cycle biologique naturel se trouve bouclée.

Les résultats obtenus



Remontée du patrimoine botanique
de 150 espèces (1999) à 240 espèces (2008),
dont quelques espèces très remarquables ;

**Plus de biodiversité
florale**



Les résultats obtenus



Consolidation et développement des espèces d'insectes (80 espèces) et oiseaux (60 espèces, dont 30 nicheuses).



Plus de biodiversité animale

La réserve naturelle volontaire du Mesnil-le-Roi

Une démarche concrète et participative

Nettoyage de Printemps de la prairie, avec les citoyens et les écoles, tous les deux ans depuis 17 ans.



**Encore 15 et 20
tonnes de déchets
collectés par sortie.**

La réserve naturelle volontaire du Mesnil-le-Roi

Une démarche concrète et participative

Actuellement la ville développe un **programme d'inventaires de 4 ans sur 2008-2012** pour préparer une nouvelle phase de développement de protection du site :

L' accueil du public dans une « **Maison de la Nature** » et un programme de pédagogie en direction des écoliers.

Plus d'information

Restauration d'une zone humide Préservation de la Biodiversité



Recul des incivilités
Mosaïque de milieux
Pédagogie et accueil du public
Fauche tardive et pâturage extensif



<http://www.lemesnilleroi.com/>